

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



Atelier 3

« A qui et à quoi doit répondre l'ONB ? »



ONB
Observatoire National
de la Biodiversité

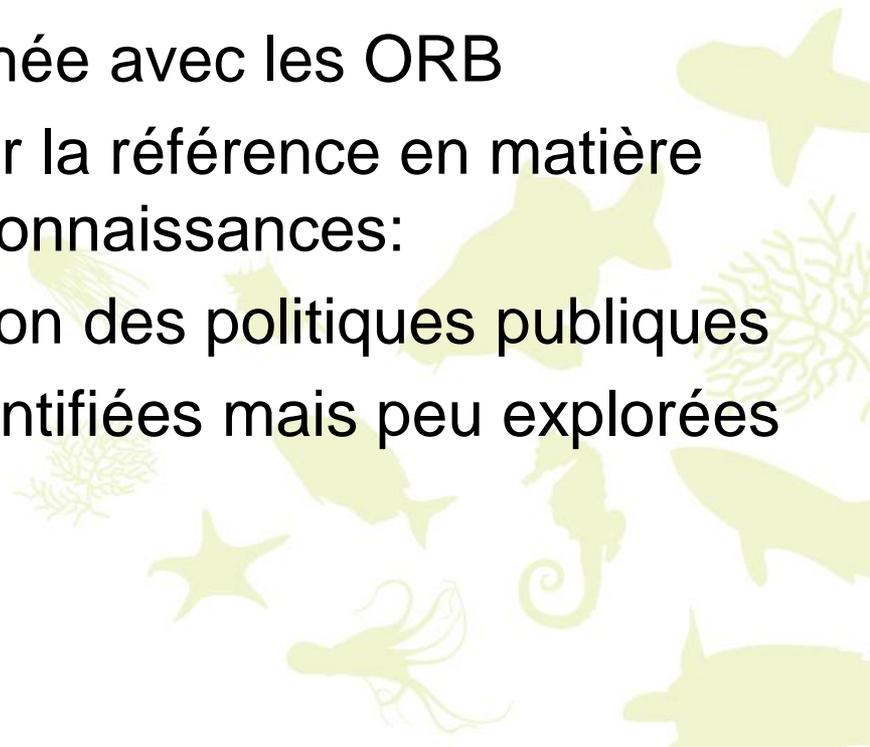


SINP
Système d'Information
sur la Nature et le Paysage

Capitaliser sur la richesse actuelle de l'ONB et élargir son périmètre



- ◆ Calculer et mettre à disposition des indicateurs
- ◆ Conserver l'entrée par les questions et mieux les valoriser
- ◆ Amplifier la dynamique enclenchée avec les ORB
- ◆ Elargir les missions pour devenir la référence en matière d'état de la biodiversité et des connaissances:
 - Aide à la décision et évaluation des politiques publiques
 - Ouvrir à des thématiques identifiées mais peu explorées (santé, social, économique)



S 'adresser à tous les publics pour accompagner la société vers l'action



- ◆ Mettre des moyens conséquents sur une vraie stratégie de communication
 - avec une personne dédiée,
 - mieux utiliser les nouveaux outils de communication
 - lisibilité, accessibilité
- ◆ Etre en capacité d'analyser et accompagner les indicateurs (raconter une histoire, des scénarios)
- ◆ Décliner les informations et leur présentation selon la cible : décideurs, techniciens, chercheurs, citoyens
- ◆ Hiérarchiser les thématiques et les messages à faire passer
- ◆ Pousser la logique de territorialisation le plus loin possible (indicateurs au plus près des citoyens)

Consolider la gouvernance



- ◆ Pouvoir échanger avec les producteurs et administrateurs de données pour que les SI répondent mieux aux besoins de l'observatoire
- ◆ Rôle fédérateur de l'observatoire dans l'articulation avec les producteurs de données et les autres organismes
- ◆ Remettre à plat la « carte » des réunions thématiques
- ◆ Garder la dimension participative
- ◆ A quel niveau les indicateurs seront-ils validés (évolution du CN ONB ?) ? Comment surmonter les blocages ?